

à souper hier soir, permettez-moi de vous offrir à déjeuner ce matin, non pas chez moi, mais chez nous, ajouta-t-il en tendant la main à Schaunard.

A la fin du déjeuner, Rodolphe demanda la parole.

—Messieurs, dit-il, permettez-moi de vous quitter...

—Oh! non, dit sentimentalement Schaunard, ne nous quittons jamais.

—C'est vrai, on est très-bien ici, ajouta Colliac.

—De vous quitter un moment, continua Rodolphe; c'est demain que partait l'*Eclaireur d'Iris*, un journal de modes dont je suis le rédacteur en chef; et il faut que j'aie corrigé mes épreuves, je reviens dans une heure.

—Diable! dit Colliac, ça me fait penser que j'ai une lettre à donner à un prince indien qui est venu à Paris pour apprendre l'arabe.

—Vous irez demain, dit Marcel.

—Oh! non, répondit le philosophe, le prince doit me payer aujourd'hui. Et puis je vous avouerai que cette belle journée serait gâtée pour moi, si je n'allais pas faire un petit tour à la halle aux bouquins.

—Mais tu reviendras? demanda Schaunard.

—Avec la rapidité d'une flèche lancée d'une main sûre, répondit le philosophe, qui aimait les images excentriques.

Et il sortit avec Rodolphe.

—Au fait, dit Schaunard resté seul avec Marcel, au lieu de me doloier sur l'oreiller du *far niente*, si j'allais chercher quelque chose pour apaiser la cupidité de M. Bernard?

—Mais, dit Marcel avec inquiétude vous comptez donc toujours démenager?

—Dame! reprit Schaunard, il le faut bien, puisque j'ai congé par huis-cier, coût cinq francs.

—Mais, continua Marcel, si vous déménagez, est-ce que vous emporterez vos meubles?

—J'en ai la prétention; je ne laisserai pas un cheveu comme dit M. Bernard.

—Diable! ça va me gêner, fit Marcel, moi qui ai loué votre chambre en garni.

—Tiens, c'est vrai, au fait, reprit Schaunard. Ah bah! ajouta-t-il avec mélancolie, rien ne prouve que je trouverai mes soixante-quinze francs aujourd'hui, ni demain, ni après.

—Mais attendez donc, s'écria Marcel, j'ai une idée.

—Eh bien, dit Schaunard.

—Voici la situation: légalement, ce logement est à moi, puisque j'ai payé un mois d'avance.

Le logement, oui, mais les meubles, si je paye, je les enlève légalement; et, si cela était possible, je les enlèverais même extra-légalement, dit Schaunard.

—De façon, continua Marcel, que vous avez mes meubles et pas de logement, et que moi j'ai un logement et pas de meubles.

—Voilà, fit Schaunard.

—Moi, ce logement me plaît, reprit Marcel.

—Et moi, donc, ajouta Schaunard, il ne m'a jamais plus plu.

—Vous dites?

—Plus plu pour davantage. Oh! je connais ma langue.

—Eh bien, nous pouvons arranger ces affaires-là, reprit Marcel; restez

avec moi, je fournirai le logement, vous fournirez les meubles.

—Et les termes? dit Schaunard.

—Puisque j'ai de l'argent aujourd'hui, je les payerai; la prochaine fois ce sera votre tour. Réfléchissez.

(A Continuer)

LE GROGNARD

MONTREAL, 5 JAN. 1884

INONDATION MUSICALE

Nous sommes en plein dans la musique! Montréal est maintenant le rendez-vous général de toutes les sommités du chant; des quatre points cardinaux ce ne sont que ténors, barytons, sopranos, divas des plus célèbres, qui se précipitent vers la Métropole du Canada.

A qui devons nous cette bonne fortune?

Tout le monde se creusait l'oeil, mais en vain, pour déchiffrer cette énigme. Autrefois en effet, c'est à peine si tous les quatre ou cinq ans on voyait apparaître sur nos théâtres un artiste de sixième ordre qui venait nous lécher ses chats et ses couacs; tandis que maintenant c'est l'Albani! La Patti! La Gerster! La Neilson! reines du royaume du chant qui se disputent le plaisir de nous charmer!

D'où provient donc ce changement inouï?

A qui ou à quoi le devons-nous? Eh bien! je vais vous l'apprendre: C'est à M. G. Couture et à lui seul.

Les artistes ont beaucoup d'amour propre, plus souvent même que de voix, tout le monde le sait.

Un petit article flatteur glissé dans un journal, fut-ce dans la moindre feuille de de choux, leur est toujours très agréable!

Or, plusieurs avaient entendu dire: "Il y a au Canada, à Montréal, un grand musicien qui est en même temps un grand écrivain, et ce grand musicien qui est en même temps un grand écrivain compose en l'honneur des artistes des dithyrambes inouïs, forgés au bon coin, et qui rappellent par leur style lapidaire les invocations aux dieux de l'antiquité!"

A partir de ce jour chaque artiste a voulu venir inspirer l'imagination féconde du grand musicien de Montréal!

Cela leur sert à la fois de passe-partout et de réclame pendant leurs tournées artistiques.

Et c'est à cela seul que nous devons d'avoir eu la semaine dernière la Patti et la Gerster!

A propos du professeur Guillaume Couture, un jour qu'il faisait exécuter un oratorio de sa composition, un amateur dit à un autre.

—Comment trouvez-vous cela?

Dame! ce n'est pas précisément mauvais, mais un peu décousu.

—Où! ce n'est pas étonnant ou n'y sent la couture.

J'ai vendu mes habits, un mou-

choir de poche, et plusieurs ustensiles de ménage pour aller entendre la Gerster et la Patti!

Mon dieu que c'était beau! quand j'y pense j'en ai encore la larme à l'oeil!

Tout le monde paraissant plongé dans le ravissement, et c'est si rare de voir des gens heureux, que ce spectacle seul, valait le prix d'entrée.

Il y avait bien quelques exceptions pourtant. Ainsi un de mes voisins, un gricoucheux qui était venu exprès de la Longue Pointe pour entendre Lucia di Lamermoor, me glissa ces mots d'un air mécontent:

"Ces français! prononcent bien mal! je ne comprends pas un mot de ce qu'ils disent!"

Il y a eu aussi un désappointement général quand on a appris le soir de la Traviata que le fameux Nicolini ne chanterait pas.

Du côté des dames surtout les regrets étaient nombreux. On a fait courir un instant le bruit que Nicolini serait remplacé par le Surintendant de l'île Ste Hélène qui s'était mis généreusement à la disposition du Colonel Mapleson pour le tirer d'embarras.

Aussi tout le monde était très satisfait. Malheureusement le port de glace n'étant pas formé, le sympathique Surintendant s'est trouvé bloqué dans son île et n'a pas pu se rendre à l'Académie de Musique.

M'ORY

UN DISCOURS DE 26 HEURES.

Le discours le plus long qui ait jamais été fait dans une assemblée, a été celui qui a été prononcé par M. De Cosmos dans la législature de la Colombie Anglaise, lorsque l'on discutait sur un bill dont la passation enleverait les terres à un grand nombre de colons. De Cosmos faisait partie d'une minorité désespérée. La deuxième lecture du bill avait été différée jusqu'à la veille de la clôture de la session, et si la mesure n'était pas adoptée le lendemain à midi, elle devenait un *quasi* complet. Ce jour là, (c'est-à-dire la veille de la prorogation,) M. De Cosmos prit la parole à dix heures du matin et commença à parler contre le bill en question. Ses amis parurent indifférents, car ils croyaient qu'à une heure de l'après midi, il aurait fini de parler et le bill recevrait l'adoption de la Chambre. Une heure sonna, et De Cosmos parlait encore, il n'était pas sorti de l'exorde de son discours.

A deux heures il disait "deuxièmement."

A trois heures il produisit une liasse volumineuse de témoignages et insistait sur sa lecture.

La majorité commença à soupçonner son intention, il devait parler jusqu'au lendemain à midi pour tuer le bill. Ils commencèrent à rire de l'idée, mais lorsque vint la bruyante des congruent quelques craintes. Ils eurent recours aux interruptions, mais ils furent obligés de renoncer à ce moyen, parce que l'orateur se reposait et reprenait de nouvelles forces.

Ils voulurent étouffer sa voix par des cris et des huées, mais ils lui donnaient le moyen de respirer. Fi-

nalement ils se décidèrent à rester témoins d'une grande lutte entre la force de la volonté et la faiblesse du corps. Ils ne lui donnèrent aucune trêve. Il n'y eut pas d'ajournement pour le dîner, il était seulement permis à l'orateur de se mouiller les lèvres dans un verre d'eau. L'orateur ne s'écartait pas de son sujet et ne prenait pas son siège.

L'obscurité succéda au crépuscule, on alluma le gaz. Les députés sortaient pour dîner à tour de rôle et revenaient dormir sur leurs pupitres, mais De Cosmos continuait à parler. L'orateur à qui il s'adressait dormait, ronflait et se réveillait parfois pour se frotter les yeux.

Le jour parut et la majorité fortifiée pour se laver et prendre le déjeuner, l'orateur ne tarissait pas. On peut dire que son discours était soutenu, logique et éloquent. Il y eut des digressions et souvent des répétitions. De Cosmos continua son discours jusqu'à midi et la majorité fut obligée de céder et s'avoya vaincue. Lorsque l'orateur eut terminé son discours, ses yeux étaient injectés de sang, ses jambes le soutenaient à peine, ses lèvres étaient craquelées et couvertes de sang. De Cosmos avait parlé 26 heures et le bill était défait.

Hymne du professeur G. Couture

1 Mon âme est remplie d'allégresse et ma lyre impuissante à vous glorifier!

2 Autrefois la cité était plongée dans les ténèbres, et les herbes couvraient le temple artistique.

3 On goûtait Rossini et quelques uns ne détestaient pas Bellini.

4 Mais je suis apparu comme un astre éclatant, et aussitôt j'ai dissipé les nuages et chassé les ténèbres.

5 Et alors, comme des oiseaux voyageurs vous êtes toutes accourues princesses du chant! attirées par moi comme attire un phare lumineux!

6 Ma plume en délire vous a exalté, (j'ai ordonné à mon peuple de venir vous entendre.

7 Et j'ai prêché d'abord dans le désert, et mon peuple ne m'a pas obéi.

8 Et tu as chanté, Gerster! devant des banquettes!

9 Mais dans la *Minerva* j'ai lancé ma malédiction sur les méchants, et aussitôt de toute part la foule est venue t'entendre.

10 Montréal était déshonoré! Et j'ai sauvé son honneur; grâce et gloire me soient rendues!

11 O Gerster! femme divine! chanteuse immaculée! ton âme est blanche comme la blanche hermine!

12 Tu es une bonne femme et tu n'as qu'un défaut, tu chantes la musique italienne!

13 Mais maintenant tu n'as vu! tu ne souilleras plus tes lèvres roses par cette musique frivole.

14 Tu lanceras aux péuplades étonnées les œuvres magistrales de ton serviteur Couture.

15 Et tu endormiras tes auditeurs dans la paix éternelle.—Amen.

M'ORY

QUESTIONS ET REPONSES (A l'instar du MONDE)

H. G. J. — Quand M. Mousseau donnera-t-il définitivement sa résignation?

Réponse. — Jamais, il est plus que probable que le lieutenant gouverneur la lui demandera avant la fin de janvier.

Mlle R. St. A. — Lorsqu'un monsieur vous donne la main combien de secondes doit-on la retenir si l'on a pour lui un peu plus que de l'estime?

Réponse. — Il est très inconvenant pour une demoiselle bien élevée de serrer la main d'un Monsieur plus qu'une demi-minute. Il est grossier de chatouiller la paume de la main d'un monsieur avec son index lorsqu'il vous donne la main.

N. A. — S'il pleut le jour de l'an peut-on faire des visites avec un capot en jim rabette?

Réponse. — Oui, à condition que vous le fassiez bien égoutter avant de vous asseoir dans le salon. Il est plus poli de l'accrocher dans le passage.

Juvenis. — Est-ce d'un mauvais augure de piler sur la queue d'un chat lorsque vous faites visite à votre prétendue.

Réponse. — C'est d'un mauvais augure. Cela retarde votre mariage d'un an.

Charles. — Que doit-on répondre à une dame qui nous offre de la bière le JOUR DE L'AN lorsqu'on en a déjà plein le collet?

Réponse. — On lui répond! Je vous remercie, madame, j'en sors! mais je prendrai bien un cigare.

Badinages

Nous trouvons dans la *Suisse libérale* une petite anecdote assez joyeuse:

Un préposé à la police des étrangers, d'une localité que nous ne désignerons pas, dit ce journal, avait l'autre jour à faire le signalement d'un individu expulsé du canton parce que ses papiers n'étaient pas réguliers. Pour la taille, le nez, la bouche, les yeux, la couleur de ses cheveux tout alla facilement. Mais c'est à la rubrique « Langue » que les choses se compliquèrent.

—Tirez la langue! fit le préposé.

—Mais, monsieur...

—Tirez la langue, vous dis-je!

Le malheureux n'en voyait pas la nécessité et la manifestation exigée se faisait attendre.

—Ah! ça, reprit le préposé exaspéré, montrez-moi la langue, et faut-il « qu'on vous la sorte?... »

L'expulsé finit par tirer la langue à l'exigeant préposé, qui, constatant faite, remplit gravement la rubrique: « Langue... rouge »

Le signalement fut envoyé au Châtelet. Il ne tarda pas à en redescendre, avec prière d'indiquer d'une façon plus précise la langue que parlait le titulaire du signalement. On en fut encore en Suisse.

—Le directeur d'un théâtre lyrique se lamentait devant Cadet, de ce qu'il est sans cesse obligé de changer son affiche, par suite des brochantes et enrôlements de ses artistes.

—Je ne vois qu'un seul moyen de parer à cet inconvenant, dit Cadet, de son air le plus grave: c'est que les directeurs exigent des chanteurs ce que le gouvernement exige des compagnies de chemin de fer. Deux « voix! »

M'ORY

Abonnez-vous à l'Album Musical